

# SAINT-JUST

*Notre ville*

Magazine 2020



# sommaire

Edito	p 3
Conseil Municipal et permanences des adjoints	p 4
Les commissions municipales	p 5
A la Une	p 6 à 8
Délibérations du conseil municipal	p 9 à 11
Vie culturelle	p 12
Enfance et jeunesse	p 13
Aménagement du territoire / impôts	p 14
Espaces Verts	p 15
Vie associative et communication	p 16
Festivités	p 17
Travaux et voirie	p 18
CCAS - centre communal d'action sociale	p 19
ASCM - association sport et culture municipaux	p 20 à 26
Les associations locales	p 27 à 30
Etat civil	p 31
Organigramme du personnel communal	p 31

Magazine municipal semestriel « Saint-Just notre ville ». Janvier 2021.  
Direction de publication, comité de rédaction : municipalité de Saint-Just.  
Conception, maquette, impression : service communication mairie de Saint-Just.  
Imprimé en 1 400 exemplaires.

# édito



Hervé DIEULEFES,  
Maire de Saint-Just

Chères Saint-Justoises, chers Saint-Justois,

Tout d'abord, au nom des membres du conseil municipal et du mien je vous remercie pour votre confiance renouvelée lors des dernières élections municipales en mars 2020.

Cette année passée a été éprouvante pour chacun d'entre nous. La Covid 19 n'épargne personne, au niveau de la santé, physique et morale, l'économie, ... tout le monde en subit de lourdes conséquences.

De nombreuses animations ont dû être annulées par précaution et par obligation. Elles seront je l'espère organisées cette année.

Malgré tout, une parenthèse nous a été possible au mois d'août pour organiser notre fête votive. Ce fut un plaisir de vous retrouver dans une ambiance festive.

Cette année a été centrée sur des aménagements pour nos petits Saint-Justois. La crèche a doublé son nombre de places et des jeux pour enfants ont été installés à l'espace de loisirs du Dardaillon, ajoutant une aire de jeux de plus aux nombreuses déjà en place.

Nous souhaitons voir venir des jours meilleurs en cette année qui débute. Des projets de travaux verront le jour avec notamment le développement des pistes cyclables. Une piste sera réalisée entre l'ancienne cave coopérative et le mas du Pont Trinquat. Le projet de la piste cyclable pour aller au collège de Lansargues est toujours en études et se réalisera je l'espère en 2022.

Des travaux sur la route de Lansargues sont aussi prévus cette année avec l'élargissement de la voirie.

Je tiens à remercier le personnel communal et les bénévoles du CCAS qui ont su aider pendant cette crise sanitaire les personnes en difficulté. Cette période exceptionnelle que nous vivons nous rappelle que la solidarité est primordiale pour avancer tous ensemble vers un lendemain plus heureux.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2021 et une excellente santé.

*Hervé Dieulefès*

# LE CONSEIL MUNICIPAL

## Renouvellement du Conseil Municipal

Lors des élections municipales du 15 mars 2020, un nouveau Conseil Municipal a été élu.

Le 28 mai, lors du premier conseil municipal, le Maire et les Adjoints ont été élus par le vote des membres du Conseil Municipal.

Hervé Dieulefès, Maire

Yves Quesada, Adjoint

Corinne Dellac, Adjointe

Michel Noyé, Adjoint

Véronique Olivier, Adjointe

Jean-Luc Manse, Adjoint

Valérie Courtat, Adjointe

Laurent Ajasse, Conseiller

Joëlle Ruivo, Conseillère

Georges Berteloot, Conseiller

Hélène Fouilleul, Conseillère

Thierry Gabarrou, Conseiller

Stéphanie Garand, Conseillère

Patrick Geynet, Conseiller

Sandrine Oliver, Conseillère

Michel La Bella, Conseiller

Carine Pereira, Conseillère

Yannick Legrand, Conseiller

Sophie Reynes, Conseillère

Jérôme Perrier, Conseiller

Cathy Sabatier, Conseillère

Jérôme Roux, Conseiller

Florence Toscano, Conseillère

Vincent Taurrelle, Conseiller

Claudie Rous, Conseillère



## PERMANENCES DES ÉLUS

M. le Maire et les Adjoints vous reçoivent en semaine et sans rendez-vous :

Hervé Dieulefès, Maire : le lundi de 18h à 19h

Yves Quesada, Adjoint à la Culture et aux Sports : le mardi de 18h à 19h

Corinne Dellac, Adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse : le mercredi de 18h à 19h

Michel Noyé, Adjoint à l'Aménagement du Territoire, aux Espaces Verts et aux Impôts :  
le lundi de 18h à 19h

Véronique Olivier, Adjointe à la Vie Associative et aux Relations Publiques :  
le jeudi de 18h à 19h

Jean-Luc Manse, Adjoint aux Festivités et à la Voirie : le lundi de 18h à 19h

Valérie Courtat, Adjointe au CCAS : le jeudi de 18h à 19h

# LES COMMISSIONS MUNICIPALES

## Culture

Vice-président : Yves Quesada

Membres :

Michel La Bella

Carine Pereira

Sandrine Oliver

Stéphanie Garand

Sophie Reynes

Hélène Fouilleul

Jérôme Perrier

Thierry Gabarrou

Claudie Rous

Extra-municipaux :

Marie-Louise Chedozeau

Françoise Klinguer

Henri Klinguer

Béatrice Noyé

Annie Prébet

Hugues Prébet

Ilda Quesada

Jean-Luc Quissargues

Pascal Sanchez

Eliane Vindevogel

Danielle Valette

Jean-Marie Valette

Karine Lafraïse

Laurent Lafraïse

Françoise Gruzelle

Claire Dalbigot

Natascha Schulz

Jean-Michel Condal

Gilles Pereira

Sébastien Nectoux

François Gonthier

## Aide Sociale

Vice-présidente : Valérie Courtat

Membres :

Michel La Bella

Yannick Legrand

Joëlle Ruivo

Florence Toscano

Thierry Gabarrou

Laurent Ajasse

Carine Pereira

Extra-municipaux :

Annie Prébet

Yves Bourgue

Evelyne Geynet

Marie-Louise Chedozeau

Colette Vaille

Claude Vaille

Jean-Luc Quissargues

Pascal Sanchez

## Vie Associative, Relations Publiques

Vice-présidente: Véronique Olivier

Membres :

Yannick Legrand

Sophie Reynes

Thierry Gabarrou

Jérôme Perrier

Georges Berteloot

Cathy Sabatier

Carine Pereira

Hélène Fouilleul

Stéphanie Garand

Claudie Rous

Extra-municipaux :

Annie Prébet

Hugues Prébet

Gilles Meneu

Gilles Pereira

Jean-Luc Quissargues

Françoise Gruzelle

Ludovic Serrano

Stéphanie Garcia Wucher

Françoise Klinguer

Henri Klinguer

## Agriculture

Vice-président : Jean-Luc Manse

Membres :

Sandrine Oliver

Laurent Ajasse

Vincent Taurelle

## Travaux et voirie

Vice-président : Jean-Luc Manse

Membres :

Sandrine Oliver

Laurent Ajasse

Georges Berteloot

Yannick Legrand

Vincent Taurelle

## Finances

Vice-président : Yves Quesada

Membres : Michel La Bella

## Impôts directs

Vice-président : Michel Noyé

Membres :

Joëlle Ruivo

Michel La Bella

Commissaires :

Jean-Luc Quissargues

Alain Rouch

Gilles Pereira

Norbert Rubio

Luc Boulet

Marc Sabatier

Jean-Marie Valette

Michel La Bella

Commissaires suppléants :

Joëlle Ruivo

Claude Rouger

Hugues Prebet

Daniel Ribennes

Claude Courtes

Sandrine Oliver

Guillaume Castan

Yves Aussenac

## Festivités

Vice-président : Jean-Luc Manse

Membres :

Sophie Reynes

Jérôme Roux

Joëlle Ruivo

Michel La Bella

Jérôme Perrier

Florence Toscano

Extra-municipaux :

Nicolas Reynes

José Cayuela

Christian Sansone

Eric Sansone

Jean Lafon

Marie-Thérèse Fauquier

Philippe Ruivo

Claudine Manse

Rezoug Taïbi

Teddy Brotini

Laurent Lafraïse

Julien Vallière

David Ramon

## Personnel communal

Vice-président : Yves Quesada

Membres :

Yannick Legrand

## Espaces Verts

Vice-président : Michel Noyé

Membres :

Michel La Bella

Yannick Legrand

Sandrine Oliver

Florence Toscano

Thierry Gabarrou

Extra-municipaux :

Michèle Gabarrou

François Cinieri

Gilles Pereira

Jean-Pierre Buisnière

## Aménagement du territoire

Vice-président : Michel Noyé

Membres :

Patrick Geynet

Georges Berteloot

Yannick Legrand

Michel La Bella

Thierry Gabarrou

Laurent Ajasse

Florence Toscano

Sandrine Oliver

Vincent Taurelle

Extra-municipaux :

Cédric Martino

Yves Aussenac

Luc Boulet

Jean-Pierre Buisnière

Marie-Claire Pellet

Jean-Luc Quissargues

François Cinieri

## Enfance et Jeunesse

Vice-présidente : Corinne Dellac

Membres :

Jérôme Roux

Joëlle Ruivo

Stéphanie Garand

Hélène Fouilleul

Carine Pereira

Jérôme Perrier

Claudie Rous

Extra-municipaux :

Vanessa Callouet

Katia Oudin

## La petite enfance au coeur des projets de Saint-Just



Les petits Saint-Justois représentent le futur de notre commune. Il est donc important de les placer au centre des projets municipaux pour qu'ils puissent s'épanouir dans leur village. En 2020, de nouveaux espaces de loisirs ont été aménagés afin de leur offrir la possibilité de pratiquer des activités en extérieur avec des jeux adaptés et variés.

De plus, aujourd'hui, la commune propose un large choix de modes de garde. Tout d'abord communal avec l'agrandissement de la crèche, ainsi que de nombreuses assistantes maternelles, l'association des assistantes maternelles et la MAM.

## La micro crèche devient grande

Après plusieurs mois de travaux, la micro crèche de Saint-Just a agrandi son espace d'accueil et peut aujourd'hui accueillir 20 enfants (10 avant les travaux) et devient aujourd'hui un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) municipal. Cette volonté d'agrandir la structure vient d'une forte demande d'inscriptions des Saint-Justois (plus de 30 chaque année).

Le projet a pu être réalisé avec l'aide de la ville et de partenaires dont la Communauté de Communes du Pays de Lunel, le conseil Départemental, le conseil Régional et la CAF.

Les travaux ont débuté dès le mois de mars, aux premiers jours du confinement.

L'espace intérieur et extérieur a été doublé et adapté à l'usage des enfants.

6 employées (5 contractuelles et un contrat d'apprentissage) sont venues compléter l'équipe déjà en place.

Les enfants ont pu intégrer les nouveaux locaux à la fin du mois d'août.

Mme Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie est venue visiter la nouvelle structure en saluant la volonté de la municipalité et de la Communauté de Communes de répondre aux demandes des parents en quête de mode de garde.



## Des modes de garde variés

### Quelques chiffres

A ce jour la commune, tout mode d'accueil cumulé, a une capacité d'accueil du jeune enfant de 111 places à temps complet.

Selon les contrats demandés par les familles (à temps plein ou à temps partiel), cela peut représenter près de 200 places réelles.

A ce titre, les parents de la commune sont assurés de trouver une solution d'accueil pour leur jeune enfant.

31 assistant(e)s maternel(les) proposent un accueil individuel à Saint-Just.

Certain(e)s se sont associé(e)s afin de proposer un accueil mixte mêlant accueil individuel et en collectivité pour favoriser le développement social de l'enfant. C'est le cas de l'association Les Petits Coquins et de la Maison des Assistantes Maternelles (MAM) le Ptit train des bambins.



### Les Assistantes maternelles

Afin de guider les parents dans leurs recherches, le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) a été créé en partenariat avec la CAF, le Conseil Départemental, et la Communauté de Communes du Pays de Lunel.

C'est un lieu d'information, de médiation et d'orientation pour les parents et les assistant(e)s maternel(le)s du territoire.

Pour + d'infos :

La RAM du Pays de Lunel :

De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du Lundi au Vendredi (fermé au public les mardis et mercredis

après-midi), situé au Service Enfance 386, av.des abrivados 34400 LUNEL

Tél : 04 67 83 45 47

Courriel : ram@paysdelunel.fr



## Des jeux adaptés aux tout petits

Des aires de jeux pour enfants ont été aménagées dans divers points de Saint-Just.

En 2020, l'espace de loisirs du Dardadaillon a été équipé de nouveaux jeux pour enfants. Une nouvelle structure de jeu a aussi été implantée dans la cour de l'école maternelle Louise Michel. Retour en images sur les aires de loisirs des jeunes enfants.



Espace de loisirs du Dardadaillon



Ecole maternelle Louise Michel



Parc Raoul Blaquisse



Parc Raoul Blaquisse



Espace Fernand Peyronnet



Espace Chemin du Fesc



Espace de loisirs Grandes Terres

## CONSEIL MUNICIPAL du 10/02/2020

### Taux d'imposition des taxes locales directes locales de la commune au titre de l'exercice 2020

TAXE FONCIER BÂTI : 22,91 %

TAXE FONCIER NON BÂTI : 147,36 %

Les taux sont identiques à 2019.

### Budget primitif de la commune exercice 2020

SECTION de FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES : 2 693 149 €

RECETTES : 2 693 149 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DÉPENSES : 1 049 424 €

RECETTES : 1 049 424 €

Budget primitif CCAS exercice 2020

SECTION de FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES : 7 950 €

RECETTES : 7 950 €

### Subventions associations extra municipales exercice 2020

Les restaurants du cœur : 150 €

Ass. Sportive Collège de Lansargues : 200 €

Protection Animale de Lunel (PAL) : 100 €

A.F.S.E.P (sclérose en plaque) : 150 €

Les dites subventions seront imputées au budget communal 2020 et notifiées aux bénéficiaires.

### Convention mise à disposition gratuite du mini bus CCPL

La Communauté de Communes du Pays de Lunel a décidé de mettre à disposition de services non communautaires ses minibus de 9 places dans le but de favoriser les déplacements. La commune signe une convention pour en bénéficier. Ces conventions ont été validées lors du conseil de communauté du 12/12/2019 (groupe de bénéficiaires avec notamment mise à disposition du club ados ou prise en charge des frais de carburant).

### Convention de médecine préventive

M. le Maire donne lecture de la proposition émanant du Centre de Gestion de l'Hérault, concernant la convention de médecine préventive du personnel communal. La commune a signé une convention qui a pour objet de définir les modalités d'intervention du pôle médecine préventive du CDG 34 auprès de la

collectivité (moyens, identification des agents, surveillance médicale...). Cette dernière fixe également les conditions financières : cotisation frais fonctionnement, facturation de l'examen médical périodique (55 €), et est conclue pour une durée de 3 années prenant effet au 1er janvier 2020.

## CONSEIL MUNICIPAL du 09/03/2020

### Marchés travaux extension micro-crèche

Lot 01 : gros œuvre

Entreprise GRAILLE CONSTRUCTION :

95 772.28 € (ht)

Lot 02 : TOITURE

Entreprise GRAILLE CONSTRUCTION :

8 610.27 € (ht)

Lot 03 : ÉTANCHÉITÉ

Entreprise AWES : 3 818.20 € (ht)

Lot 04 : MENUISERIES EXTÉRIEURES

Entreprise DUCROT : 12 163.37 € (ht)

Pour les autres lots, l'analyse complète n'ayant pas été finalisée, ces derniers feront ultérieurement l'objet d'une décision.

## PROCÈS VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL - 28/05/2020

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Hervé DIEULEFES, Maire sortant qui a installé dans leurs fonctions les conseillers municipaux désignés ci-dessus.

M. Michel LA BELLA, le plus âgé des membres du conseil municipal a pris ensuite la présidence.

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire M. Georges BERTELOOT

Le conseil municipal a désigné comme assesseurs Mmes OLIVER Sandrine et SABATIER Cathy.

### ÉLECTION du MAIRE : 1er tour de scrutin

Le président, après avoir donné lecture des articles du Code des Communes a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 21

Nombre de suffrage déclarés nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 20

Majorité absolue : 11

A obtenu :

DIEULEFES Hervé : 20 voix

M. DIEULEFES Hervé ayant obtenu la majorité a été proclamé maire et immédiatement installé dans ses fonctions.

M. DIEULEFES Hervé, Maire a ensuite pris la parole pour remercier le conseil municipal de la confiance qui lui a été renouvelée et a lu à l'assemblée la charte de l'élu local rappelant les grands principes déontologiques à respecter dans l'exercice du mandat :

« 1/ L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2/ Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3/ L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4/ L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

5/ Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6/ L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7/ Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. ».

M. le Maire souhaite rajouter à cette liste un dernier principe :

8/ Celui de s'engager à respecter et à faire respecter le site historique de « Saint-Pierre d'Obilion ».

L'ensemble du conseil municipal a approuvé les 8 points de la charte.

### Le nombre d'Adjoints

Le président a indiqué qu'en application des articles du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au minimum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil

municipal, soit 6 adjoints au maire au maximum. Il est rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait de 6 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à 6 le nombre des adjoints au maire de la commune.

## Élections des Adjoints au Maire

M. le Maire a demandé à ce que soit présentée la liste des adjoints proposés. M. Yves QUESADA a remis une liste de 6 conseillers municipaux candidats à cette élection :

Yves QUESADA, Corinne DELLAC, Michel NOYÉ, Valérie COURTAT, Jean-Luc MANSE, Véronique OLIVIER. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints.

Nombre de votants : 21

Nombre de suffrages déclarés nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 20

Majorité absolue : 11

A obtenu :

LISTE de M. QUESADA Yves : 20 voix.

Ont été proclamés adjoints et

immédiatement installés les

candidats figurant sur la liste

conduite par M. Yves QUESADA. Ils

ont pris rang dans l'ordre de cette

liste.

## CONSEIL MUNICIPAL du 28/05/2020

Délégations des adjoints

Les délégations de fonction données

aux 6 adjoints se définissent ainsi :

1er adjoint : QUESADA Yves : Sport, Culture et Finances.

2e adjointe : DELLAC Corinne : Enfance et Jeunesse

3e adjoint : NOYÉ Michel : Aménagement du Territoire

4e adjointe : COURTAT Valérie : Aide Sociale

5e adjoint : MANSE Jean-Luc : Travaux et voirie, Festivités et Agriculture

6e adjointe : OLIVIER Véronique: Relations publiques, événementiel et Vie associative.

## Délégation de signature

Dans le cadre du renouvellement de l'assemblée délibérante, délégation de signature est donnée à :

M. DIEULEFES Hervé – maire

M. QUESADA Yves – 1er adjoint

Mme DELLAC Corinne – 2e adjointe

M. NOYÉ Michel – 3e adjoint

Mme COURTAT Valérie – 4e adjointe

M. MANSE Jean-Luc – 5e adjoint

Mme OLIVIER Véronique – 6e adjointe

## Désignation des membres du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS est un établissement public d'administration communal, il est administré par un Conseil d'Administration, celui-ci comprend des membres élus par le Conseil Municipal. Le nombre de membres élus et de membres nommés est représenté au nombre égal au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DÉCIDE :

ARTICLE 1ER : de fixer à 8, le nombre des représentants du conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

ARTICLE 2e : de procéder à la désignation par vote à bulletin secret des représentants du conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

ARTICLE 3e :

- Laurent AJASSE

- Valérie COURTAT

- Thierry GABARROU

- Michel LA BELLA

- Yannick LEGRAND

- Carine PEREIRA

- Joëlle RUIVO

- Florence TOSCANO

Sont désignés pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS .

## Désignation des membres du conseil municipal au Comité des Fêtes

Dans le cadre du renouvellement de l'assemblée délibérante, M. le Maire expose aux membres présents qu'il convient de désigner les membres du conseil municipal devant siéger au 1er collège du COMITE des FETES (collège des Elus). Ce 1er collège comporte 8 membres ;

Après délibération, le conseil municipal décide de fixer à 8 le nombre des membres du 1er collège du Comité des Fêtes (collège des Élus).

Désigne à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré :

- Hervé DIEULEFES

- Jérôme PERRIER

- Jérôme ROUX

- Michel LA BELLA

- Sophie REYNES

- Joëlle RUIVO

- Florence TOSCANO

- Jean-Luc MANSE

En qualité de membres du 1er collège

du COMITÉ des FÊTES (collège des Élus).

## Commission d'appel d'offres

Dans le cadre du renouvellement de l'assemblée délibérante, M. le Maire expose aux membres présents qu'il convient de désigner à nouveau les membres de la commission d'appel d'offres (C.A.O). Le conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de fixer à 4 le nombre de membres titulaires et à 4 le nombre de membres suppléants.

DÉSIGNE à l'unanimité les membres suivants :

MEMBRES TITULAIRES :

- Hervé DIEULEFES

- Jean-Luc MANSE

- Yves QUESADA

- Michel NOYÉ

MEMBRES SUPPLÉANTS :

- Carine PEREIRA

- Corinne DELLAC

- Michel LA BELLA

- Joëlle RUIVO

## Délégués du SIVOM de la Palus

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'en application du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégués au SIVOM de la PALUS sont élus pas les conseils municipaux des communes membres. Cette élection est faite au vote par bulletin secret et à la majorité absolue.

Pour la commune de Saint-Just, il convient de désigner 6 délégués comme le prévoit les statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Palus.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et après candidature désigne en qualité de délégués :

- Jean-Luc MANSE

- Michel NOYÉ

- Patrick GEYNET

- Michel LA BELLA

- Valérie COURTAT

- Hervé DIEULEFES

## Autorisation donnée à M. le Maire de recruter du personnel temporaire

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents autorise monsieur le maire à recruter du personnel temporaire ou saisonnier (sous contrat à durée déterminée) afin de pallier aux impératifs liés à l'absence du personnel titulaire ou

pour palier des besoins occasionnels de surcroît d'activité. Cette autorisation accordée à M. le Maire est valable pendant toute la durée de son mandat.

## **CONSEIL MUNICIPAL du 15/07/2020**

Désignation d'un représentant au sein de l'A'U (Agence d'Urbanisme). M. le Maire rappelle à l'assemblée l'adhésion en date du 16 décembre dernier à l'A'U (Agence d'Urbanisme région nîmoise et alésienne). Dans le cadre de cette adhésion, il convient de désigner un représentant auprès de cet organisme. M. DIEULEFES propose sa candidature pour représenter la commune à l'A'U. Après vote, et à l'unanimité des membres présents, M. DIEULEFES Hervé est désigné afin de représenter la commune auprès de l'A'U (Agence d'Urbanisme région nîmoise et alésienne) dont le siège est situé à NIMES.

## **Délégués syndicat Hérault Énergies**

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'en application de l'Article L.5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégués au syndicat HÉRAULT ÉNERGIES sont élus par les conseillers municipaux des communes membres. Cette élection est faite au vote par bulletin secret et à la majorité absolue. Pour la commune de Saint-Just, et suite au renouvellement des conseillers municipaux issus du scrutin du 15 mars 2020, il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant comme le prévoient les statuts de ce syndicat. Se portent candidats :  
- Hervé DIEULEFES – délégué titulaire  
- Patrick GEYNET – délégué suppléant  
Il est alors procédé au vote.

## **Délégués syndicat intercommunal pour le maintien et la protection des traditions, coutumes et sites Camarguais (le Cailar)**

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée qu'en application de l'Article L.5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégués au Syndicat Intercommunal pour le Maintien et la Protection des

Traditions, Coutumes et Sites camarguais sont élus par les conseils municipaux des communes membres. Cette élection est faite au vote par bulletin secret et à la majorité absolue. Il convient de désigner par vote 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant comme le prévoient les statuts de ce syndicat.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents désigne : M. MANSE Jean-Luc et Mme RUIVO Joëlle en qualité de délégués titulaires et Mme REYNES Sophie en qualité de déléguée suppléante.

## **Désignation d'un conseiller municipal chargé des questions de défense**

Le conseil municipal DESIGNÉ à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, M. Yves QUESADA en qualité de conseiller municipal en charge des questions de Défense.

## **Approbation du compte administratif de la mairie exercice 2019**

FONCTIONNEMENT :  
Dépenses : 2 512 676,34 €  
Recettes : 2 724 143,27 €  
Excédent exercice : 211 466,93 €  
Excédent de Clôture : 211 466,93 €  
INVESTISSEMENT :  
Dépenses : 735 209,47 €  
Recettes : 1 030 010,58 €  
Excédent exercice : 294 801,11 €  
Déficit de Clôture : - 145 914,80 €  
Excédent global de clôture : 65 552,13 €

## **Aide au BAFA - budget année 2020**

Montant alloué pour 2020 sera de 150 € et dispensé sur présentation de l'attestation de formation.

## **Personnel de crèche - recrutement contractuels et contrat apprentissage**

Le personnel sera recruté, dans un premier temps, sous contrat à durée déterminée pour une durée d'une année, et ce à compter du 17/08/2020. Les postes concernés sont les suivants :  
- 2 animatrices  
- 1 auxiliaire de puériculture  
- 1 Educatrice de Jeunes Enfants (EJE)  
Le Contrat d'Apprentissage sera établi pour une durée de 2 ans et débutera le 1er septembre 2020.

## **CONSEIL MUNICIPAL du 07/10/2020**

### **Règlement fonctionnement crèche**

Le document a été validé par le directeur de la PMI et par les services de la CAF. Il s'articule ainsi :  
- Présentation de la structure ;  
- Spécificité de l'établissement ;  
- Participation des parents à la vie de la structure ;  
- Conditions d'admission ;  
- Conditions de séjours ;  
- Utilisation du règlement de fonctionnement et ratification.

### **Opposition au transfert de compétence en matière de PLU**

Les EPCI peuvent exercer la compétence en matière de plan local d'urbanisme. Ce à quoi le conseil municipal s'oppose.

### **Association des Maires de France de l'Hérault - aide aux sinistrés**

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de verser une aide exceptionnelle de 1000 € aux sinistrés des catastrophes suivantes : catastrophe libanaise, intempéries du Gard, intempéries des Alpes-Maritimes ;  
Le montant de cette aide, soit 3 000 €, sera versé par le biais de l'Association des Maires de France de l'Hérault et imputé au budget de la commune.

## Les concerts de l'association Just'Music

L'association Just'Music met à l'honneur la musique dans toutes ses nuances : jazz, classique, glam rock, ...

Les membres de l'association s'entourent de musiciens amateurs et professionnels triés sur le volet pour proposer des concerts originaux et de grande qualité.

Le rythme est de 3 concerts par an avec pour refrain : la culture pour tous. Venu de tout le département et d'ailleurs, les musiciens occupent la salle de spectacles Bernadette Lafont, le temps de régaler les oreilles et l'esprit des spectateurs.

Les entrées sont la plupart du temps gratuites ou au « chapeau ».

Ici c'est le partage, la générosité et la musique.

En 2020, un seul concert a pu être organisé en février avec le groupe O'bade qui a proposé du rock/folk des années 70 à 80.

Malgré la volonté de Just'Music, d'autres concerts prévus en fin d'année n'ont pas pu avoir lieu.

En espérant que 2021 voit se concrétiser de nouveaux projets et concerts.



### Yves QUESADA, Adjoint au Maire chargé de la Culture, des Sports et des Finances

Le sport comme la culture, à travers la pratique, mais aussi la sensibilisation, participent à l'épanouissement et à l'enrichissement de chacun, physique, mais aussi intellectuel puisqu'il permet le plaisir, le rêve, la curiosité et la rencontre de l'autre.

2020 aura été une année très compliquée dans ces domaines. Après un début d'année riche en spectacles et en compétitions, la pandémie a interrompu brutalement cet élan.

Il y a eu toutefois une parenthèse en été avec la programmation d'une pièce de théâtre pendant la fête votive.

Malheureusement nos rendez-vous traditionnels n'ont pas pu avoir lieu : le salon Aquarelle, le festival d'été et le salon d'Arts Francis Chedozeau.

Au niveau sportif pas de galas de fin d'année, plus de compétitions, pas de tournois. Bref plus grand chose...

Pour 2021, nous sommes d'ores et déjà mobilisés afin d'en faire une année inoubliable.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle année 2021.



## Les équipes pédagogiques s'adaptent avec brio aux nouvelles restrictions sanitaires

Avec la réouverture des écoles en mai dernier suite au premier confinement, de nombreuses restrictions et mesures ont été imposées aux équipes pédagogiques Saint-Justoises.

Il aura fallu du courage et de la rigueur aux services scolaires et périscolaire pour accueillir les élèves. En peu de temps et avec des restrictions très strictes imposées par le gouvernement et le rectorat, les enfants ont pu reprendre le chemin de l'école et aller à la garderie et à la cantine dès leur reprise.

Ainsi, les enfants sont encore aujourd'hui séparés selon leur niveau (sections de maternelle, CP, CE, CM)

lors des garderies du matin et du soir. Pour la cantine, les enfants sont séparés par classe et sont installés dans la salle René Valette. Pour les élèves de maternelle, leurs repas ont lieu dans la salle de la cantine étendue dans la salle René Valette.

Cette configuration est possible grâce à la disponibilité des salles municipales.

En classe, les instituteurs et les institutrices ont pris le relais et ont aussi appliqué les gestes barrières (port du masque, gel hydroalcoolique à l'entrée, ...).

Le travail de coopération entre toutes les équipes et les enfants doit être salué.



## Le coup de pouce renouvelé

Cette année encore la municipalité permet à deux groupes de CP de profiter du Coup de Pouce.

Le coup de pouce est une aide pour les élèves qui rencontrent des difficultés lors de leur rentrée en CP.

Le principe est de rassurer enfants et de leur apporter l'aide nécessaire pour qu'ils puissent s'épanouir sereinement en élémentaire avec des bases acquises tout en gagnant confiance en eux.

## Les projets du Club Ado

L'espace jeunesse a dû fermer ses portes durant les deux confinements.

Cependant, Pascal Simorte, l'éducateur, réserve différentes activités prometteuses (notamment un voyage à Barcelone...) à nos ados pour 2021.

A suivre !

## Les dates à retenir

**Carnaval 2021 : 20 mars**

**Chasse aux oeufs : 5 avril**



## Corinne DELLAC, Adjointe au Maire Chargée de l'Enfance et de la Jeunesse

Cette année 2020, où la Covid-19 rythme notre vie, nous a tous éprouvés et nous a demandé beaucoup d'efforts. Mais elle nous a aussi permis de nous recentrer sur l'essentiel, de nous rapprocher de notre famille et de nos amis. Les mesures sanitaires nous ont obligés à annuler le cru 2020 du carnaval et de la chasse aux œufs. Mais si tout va bien, nous aurons la joie de nous retrouver cette année.

Malgré les difficultés dues au confinement, le travail de nos équipes pédagogiques (enseignants et ALP) a continué, toujours très professionnel, et a permis aux enfants de Saint-Just de continuer à apprendre dans les meilleures conditions possibles. Je tiens tout particulièrement à remercier Mme Pujol et M. Cornet, respectivement directrice de l'école élémentaire et directeur de l'école maternelle ainsi que leurs équipes d'enseignants et Anaïs Brotons et l'équipe de l'ALP.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021, en espérant que nous puissions vivre en toute liberté de mouvement.

## Ralentissement du Plan Local d'Urbanisme

2020 a été une année fébrile pendant laquelle les dossiers ont très peu avancé.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Communauté des Communes du Pays de Lunel a été retoqué par la DDTM\* et doit donc être repris depuis le projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Ce qui a pour conséquence de retarder encore un peu plus le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Just.

Mais, pour être un peu optimiste, ceci aura l'avantage de mieux intégrer les projets du village et donc le PADD dans celui de la CCPL. Il sera possible alors de présenter aux personnalités associées un PLU conforme et dont le fond aura déjà été discuté puisque intégré déjà dans le S.C.O.T.

En 2020, l'activité du service Aménagement du Territoire s'est maintenue malgré les deux confinements. Ce qui prouve que Saint-Just est un village qui bouge beaucoup avec des terrains, des maisons qui se vendent, s'achètent... un village qui vit.

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer.  
CCPL : Communauté de Communes du Pays de Lunel.



### Michel NOYÉ, Adjoint au Maire Chargé de l'aménagement du Territoire et des Impôts

Nous garderons tous le souvenir d'une année 2020 très difficile. Les deux confinements auront des conséquences importantes. Le plus marquant restera le nombre conséquent de personnes sévèrement atteintes par le virus, ainsi que malheureusement le nombre important de concitoyens décédés. Le manque de vie sociale a fait énormément défaut pour beaucoup d'entre nous. Notre Plan Local d'Urbanisme n'a pas beaucoup avancé, toujours dans l'attente du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Lunel.

Le premier confinement a permis à la nature de devenir trop exubérante. Nous avons dû remettre le village en bon état.

Merci aux employés qui ont tout fait pour que notre village redevenue rapidement agréable à vivre.

Nous avons poursuivi notre démarche d'amélioration du cadre de vie avec notamment la plantation d'arbres.

Je vous souhaite tous mes vœux de bonheur et surtout une bonne santé pour 2021.

Que cette nouvelle année nous permette de retrouver une vie sociale épanouie, joie et prospérité.

## Suppression de la taxe d'habitation

La suppression de la Taxe d'Habitation décidée par l'État se poursuit.



## Nouvelle commission des impôts directs

La première Commission Communale des Impôts Directs (CCID) s'est tenue en Mairie le 24 février 2020.

Pour ce nouveau mandat, une nouvelle commission communale a été mise en place.

Cette commission est composée par des personnes retenues par le service des impôts et ont été avisées de leur nomination. Ainsi, elles seront convoquées pour les prochaines C.C.I.D.

Le travail de la commission est réalisé dans un souci de cohérence afin que chacun participe le plus équitablement possible à la fiscalité locale.

## La nature a repris ses droits **Le fleurissement continu**

L'équipe qui entretient les espaces verts de la commune a eu une année chargée.

Le premier confinement total a eu pour principal inconvénient de laisser la nature reprendre un peu trop ses droits. Il a donc fallu remettre le village en bon état.

Malgré une année compliquée, la ville a poursuivi son programme de plantation d'arbres pour verdir encore un peu plus les espaces publics.

Enfin en 2020, nous avons orné l'entrée de la salle polyvalente René VALETTE avec 2 grands pots recevant des ligustrums 3 boules qui permettent d'orne agréablement la Place des Ecoles.



## 42 arbres supplémentaires à l'espace Petite Camargue

Depuis 12 ans, la commune remplace systématiquement les arbres morts et sur les 10 dernières années, Saint-Just aura planté plus de 230 arbres supplémentaires dans divers points du village, des espaces jeux, des espaces loisirs...

L'entrée du village côté Lansargues a continué à être aménagée avec la plantation de 42 arbres supplémentaires.

Dans le cadre de l'opération 8 000 arbres, organisé par le Conseil Départemental de l'Hérault, Saint-Just a renouvelé sa participation pour 2021. La commune poursuit son projet d'aller vers un environnement plus sain, plus agréable et plus respectueux.



## Le Département lance l'opération « Je parraine mon arbre »

Depuis le 23 novembre, le Département invite les Héraultais à parrainer un arbre dans la commune de leur choix pour rejoindre le mouvement qu'il a lancé en offrant 8 000 arbres aux communes chaque année.

De cette façon, la fierté de protéger la planète pourra être partagée ! Pour participer à cette grande opération de parrainage, il suffit de se connecter sur le site <https://herault.fr/436-parrainez-un-arbre.htm>, de

choisir sa commune et son espèce méditerranéenne préférée. Le parrain reçoit ensuite un certificat accompagné d'une fiche explicative puis par courrier une petite surprise pour poursuivre ce beau geste de plantation !

A Saint-Just, vous pouvez parrainer des micocouliers et des tamaris. 24 arbres ont déjà été parrainés ! A vous de jouer !



## Une année sans lotos

Pour la 1ère fois en 45 ans, la salle des lotos de Saint-Just reste fermée. Les amateurs de lotos espéraient faire carton plein en 2020. Mais à cause de la Covid, la salle René Vallette est restée vide en 2020 et en ce début 2021. C'est une mauvaise nouvelle pour les associations, car les lotos leur assurent un coup de pouce financier.

Le milieu associatif et les gens du village et des alentours souffrent de cette situation car les lotos, en plus de pouvoir jouer, leur permettaient de se retrouver lors d'un moment convivial.

L'impact sur les commerces n'est pas négligeable non plus, car ils participaient chaque année avec générosité à l'élaboration de lotos et faisaient ainsi parler de leur entreprise. Les amateurs de lotos, les associations et la municipalité espèrent que 2021 apportera des jours meilleurs pour reprendre nos activités normales.



## La nouvelle organisation de l'ASCM Loisirs et Jardinage

Le fonctionnement de la section ASCM Loisir et Jardinage a été modifié lors de la rentrée en septembre. La municipalité met à la disposition des Saint-Justois, qui n'ont pas de jardin, des parcelles pour qu'ils puissent cultiver leurs légumes. Les jardiniers participent financièrement avec un cotisation pour profiter de cet espace.

La présidence a été attribuée à Mme Véronique OLIVIER et la gestion financière est toujours gérée par l'Association Sport et Culture Municipaux.



## Restons connectés : Politéia l'application des Saint-Justois

Depuis le mois d'avril, la ville s'est dotée de l'application Politeia. Cette application permet aux Saint-Justois d'être informés des actualités : programme culturel, événements, les informations pratiques, les alertes météorologiques, ...

Elle permet aussi aux habitants de signaler des problèmes dans la commune (voirie, éclairage public, etc.).

L'application Politeia France est disponible en téléchargement gratuit sur le Playstore d'android et de l'IOS.



**Véronique OLIVIER,**  
Adjointe au Maire  
Chargée de la Vie Associative,  
et de la Communication

La crise sanitaire que nous subissons depuis maintenant 1 an a ralenti la vie de notre village. Les associations ont pour la plupart fermé leurs portes pour une durée indéterminée.

Ce qui enlève un peu d'âme de Saint-Just où il fait si bon vivre en temps normal.

Seules les associations sportives qui accueillent des enfants peuvent continuer à vivre, tout en respectant les consignes sanitaires.

Dans ces conditions exceptionnelles il est primordial que l'on puisse communiquer ensemble. C'est pourquoi, la municipalité a mis en place une application d'informations de notre village.

Je vous invite à télécharger Politeia afin que nous puissions rester en contact malgré la crise sanitaire qui tend à nous éloigner les uns des autres.

Nous espérons une année 2021 exceptionnelle qui permettra à chacun de retrouver de la joie et de la tranquillité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2021.

## Hervé Acosta : hommage à Johnny Hallyday

Le grand artiste local Hervé Acosta est venu à la salle René Valette interpréter les plus belles chansons de Johnny Hallyday.

Le Comité des Fêtes en partenariat avec la municipalité a organisé la soirée.

Plus de 380 personnes sont venues assister au concert.

L'artiste et son équipe ont proposé un spectacle magnifique avec des décors extraordinaires et hauts en couleurs.

Les spectateurs ont été transportés dans une ambiance de grande salle de concert.

Une soirée exceptionnelle !

Merci à Hervé Acosta pour cette soirée inoubliable.



### Jean-Luc MANSE, Adjoint chargé des Festivités

Une année 2020 à vite oublier.

Les restrictions sanitaires ont conduit la municipalité à annuler la plupart des animations et événements de Saint-Just.

En espérant que l'on puisse reprendre notre vie normale en 2021.

Une pensée particulière aux personnes touchées de près par le virus : les commerçants, les personnels soignants et tous ceux qui contribuent pour le bon déroulement de notre quotidien.

La fête 2020 a pu avoir lieu, mais sans nos festivals taurins et autres. Malgré cela, les Saint-Justois ont répondu présents aux diverses nouvelles animations. Je remercie toutes les associations pour leur participation, la commission des festivités, le comité des fêtes toujours sur la brèche, la municipalité, les commerçants et le nouveau cafetier qui malgré le protocole sanitaire a très bien géré la situation. En espérant retrouver une fête locale normale en 2021.

En attendant de nous retrouver lors d'événements festifs je vous souhaite une bonne année 2021 !

## La fête 2020 a résisté

Malgré les contraintes sanitaires bien présentes au mois d'août, la fête a pu avoir lieu. C'est un programme différent qui a été proposé en 2020, mais qui a su trouver son public et rassurer les aficionados.

Les abrivados, les bandidos, l'arrivée de Longhorns, les déjeuners au pré et le défi romain ont pu avoir lieu en respectant (le plus possible) les gestes barrières, et des nouveautés ont vu le jour : cinéma en plein air, journée texane, marché artisanal.

C'est avec l'implication des associations, du comité des fêtes et des clubs taurins que la fête Saint-Justoise, bien que différente, fut une réussite.

Cette fête fut aussi la première pour la brasserie de l'Esplanade qui avait ouvert ses portes en début d'année 2020.



## Retour en images, une année de travaux et d'aménagements



Parking école Marcel Pagnol



Passage piéton sécurisé



Passage piéton sécurisé



Trottoir chemin des Grillons



Ralentisseur rue des Primevères



Pumptrack - espace de loisirs du Dardaillon

## Saint-Just en rose contre le cancer du sein

Durant tout le mois d'octobre notre village s'est paré de Rose. Des animations ont été organisées afin de récolter des dons pour l'ICM (institut du cancer de Montpellier) mais aussi afin de rappeler la nécessité de la prévention.

Les organisatrices, Mme Valérie COURTAT et Mme Audrey RIBES souhaitent remercier tous les acteurs qui ont permis la réussite de cette première édition : la municipalité, les artisans, les commerçants, les artistes, les associations du village

et extérieures, la crèche, les écoles, l'ALP, le personnel municipal, et surtout vous tous qui avez participé en nombre.

Grâce à cet élan de solidarité la somme de 10 938 € a pu être récoltée. L'ensemble des dons ont été remis au Professeur YCHOU, de l'ICM, le 24 novembre en mairie.



### Valérie COURTAT, Adjointe chargée des affaires Sociales

Cette année fut difficile pour tous, mais surtout pour les plus fragiles d'entre nous.

Cependant, notre village a su montrer combien il est solidaire. Lors du premier confinement, de nombreux administrés se sont proposés d'aider pour faire les courses ou pour rendre d'autres services, aux personnes isolées que ce soit en tant que voisins ou anonymes. Soyez-en remerciés dans cette petite tribune.

Pour 2021 notre commune souhaite élargir le service de portage de repas à domicile jusqu'à présent proposé aux personnes de plus de 70 ans seules.

Nous souhaitons le proposer aux personnes de 70 ans et plus seules ou en couple, mais aussi aux personnes de 65 ans et en situation de handicap. Si vous êtes intéressés merci de vous signaler à l'accueil de la mairie auprès de Corinne CAYUELA.

Pour finir j'espère vous retrouver en 2021 pour des moments festifs et heureux. Prenez soin de vous et de vos familles.



## La collecte de la Banque Alimentaire

Comme chaque année les bénévoles du CCAS de Saint-Just ont participé à la collecte nationale de la Banque Alimentaire au marché U de Marsillargues les 27 et 28 novembre. 440 kg de denrées non périssables ont été récoltées.

S'y sont rajoutés 95 kg de denrées récoltés à l'école maternelle et l'ALP. Cette collecte a pu se faire grâce à l'implication et au soutien sans failles de Claude, Colette, Evelyne, Joëlle et Jean Luc qui participent activement aux actions du CCAS et notamment à la distribution des colis alimentaires, et aux collectes.

Depuis plusieurs années maintenant, Anaïs Brotons et son équipe de l'ALP, ainsi qu'Arnaud Cornet, le directeur de l'école maternelle, son équipe d'enseignants et d'ATSEM sensibilisent les enfants au gaspillage alimentaire. Grâce à eux, de nombreux dons de denrées ont été réalisés.

Une fois encore, les Saint-Justois ont fait preuve d'une grande générosité en se déplaçant jusqu'à Marsillargues, pour déposer des denrées ainsi qu'en Mairie, à l'école ou à l'ALP.

## Le mot du Président, Yves Quesada

2020 aura été une année particulière dans l'histoire de l'Association Sport et Culture Municipaux.

Cette situation a bouleversé le déroulement de la vie associative du village : arrêt des spectacles, des activités, des compétitions, des galas, des entraînements, etc.

Oui, 2020 aura été une année qui s'est déroulée dans un contexte exceptionnel, mais tout le monde a su s'adapter. Il m'est agréable, dans cette situation, de mettre en valeur le dynamisme de cette association au travers de ses bénévoles et ses intervenants engagés et créatifs et qui l'animent depuis plusieurs années maintenant.

Cet engagement, on l'a retrouvé une fois de plus, sur la qualité de l'encadrement malgré les difficultés subies durant ce confinement. C'est donc pour moi un immense plaisir de les remercier toutes et tous pour le travail accompli sans relâche et sans failles.

Restez très prudents, et je vous donne rendez vous en 2021 avec beaucoup de projets j'en suis certain.

## Art et Culture

La section ART et CULTURE propose : 2 salons d'Art, (le premier est dédié à l'aquarelle et a lieu en mai et le deuxième est ouvert à toutes les autres techniques artistiques et a lieu en octobre), une foire artisanale qui a lieu, chaque année en novembre, des expositions particulières, de deux mois environ, consacrées à un artiste, dans le hall de la Mairie, des spectacles pour petits et grands tout au long de l'année, la fête de la musique et le festival d'été Just'en Verdure, avec musique d'ici et d'ailleurs. La section participe activement au Téléthon. N'hésitez pas à consulter le programme d'Art et Culture sur le site de la Mairie de Saint-Just.

Vous y trouverez certainement votre bonheur !

Contact : Yves QUESADA au 06 88 09 24 47



## Artisanat

La section artisanat propose comme activité la peinture sur porcelaine. Nous nous retrouvons tous les lundis et les mercredis de 14h à 17h dans une ambiance conviviale.

Contacts : Paulette MANSARD au 04 67 71 40 83

Liliane CHANTEMESSE au 04 67 83 00 57



## Chœur Méli Mélo

Au cours de cette précédente année 2020 qui s'est achevée, nous aurions voulu chanter, découvrir et travailler de belles œuvres, prendre du plaisir à chanter et se retrouver lors de nos répétitions hebdomadaires, donner des concerts bien sûr et puis aussi faire une sortie annuelle qui est toujours l'occasion de partager d'agréables moments de convivialité. Rien de tout cela n'a pu se réaliser si ce n'est que de façon fragmentée. Seulement à cause de circonstances bien particulières. Notre chœur Méli Mélo fêtera prochainement ses vingt années d'existence. Avec toute la compétence qui le caractérise, faite de rigueur, de qualité professionnelle et de savoir musical, Michel Sotiropuolos qui nous dirige a fait évoluer les choristes vers un niveau vocal autorisant l'interprétation des plus beaux répertoires, avec des œuvres diverses : opéra, musique sacrée, classique, musique du monde et aussi variétés.



Infos : <http://melimelopaysdelunel.over-blog.com>

## Les Cigales du Dardaillon

Notre vocation reste la même, découvrir et partager tous les secrets des costumes d'Arles et de nos traditions. Notre groupe est ouvert à tous les amoureux et curieux de tout âge, de nos traditions.

Contact : Véronique 06 42 42 60 33



## Danse

Pour l'ASCM Danse le début d'année 2019/2020 s'est bien passé avec une soixantaine d'élèves. On a démarré la saison avec le gala du Téléthon et une porte ouverte début décembre, puis un goûter de Noël avant les vacances et un joli loto en février 2020.

Mais la saison a été écourtée et inachevée. Au mois de mars le COVID 19 nous a contraint de fermer les portes nous empêchant de poursuivre l'activité et de faire notre gala de fin d'année. Donc pas de répétitions, pas de goûter et pas de repas de fin d'année. On est parti sans se dire au revoir du jour au lendemain.

Ceci dit par vidéo et par mail nous avons gardé le lien avec nos adhérents et avec les enfants. Les élèves ont fait, malgré tout, notre 36e gala par vidéo. La professeure Valérie a envoyé une musique et a demandé à chacun de créer sa propre chorégraphie. Ainsi, chacun y est allé de son inspiration et a présenté à sa manière une petite chorégraphie avec ou sans costume, seul ou en fratrie, dans le jardin ou la salle à manger, tenu à la rampe d'escalier ou à la porte du frigo. Toutes ces vidéos ont été collées les unes aux autres pour en faire un petit film de 20mn environ qui a été envoyé à chaque participant. Tous les élèves ont relevé le défi et ont participé à ce projet.

Nous avons un joli souvenir de cette année bizarre et de notre gala 2020 !



Contact : Iseut BERTOLINI au 06 09 57 69 51

## Em'Art Danse

Pas de spectacle de fin d'année pour les danseurs et danseuses de la section lors de la saison 2019-2020 écourtée par la crise sanitaire. Dès la rentrée de septembre, les professeurs ont enfin pu retrouver leurs élèves, avec un protocole sanitaire renforcé. Les cours ont repris avec une superbe énergie et une joie immense de se retrouver et de danser ensemble.

Le concours régional CND de danse contemporaine, prévu le 15 mars 2020 à Carcassonne, a eu lieu le 3 octobre. Livia décroche 1er Prix National en catégorie 1, Mélissandre 1er à l'Unanimité dans la même catégorie et Manon M. 1er prix National en catégorie 2.

Elles accèdent et rejoignent Marie (Jazz Préparatoire) au Concours National qui devait avoir lieu le 14 novembre au Corum de Montpellier, annulé à cause de la crise sanitaire. Grâce à l'obtention d'un 1er prix à l'unanimité, Mélissandre se qualifie pour le Concours International CND 2020 qui a eu lieu le 13 décembre, via la plateforme Zoom devant un jury international de renom ! Elle s'incline face aux meilleurs danseurs européens, mais l'expérience fut belle et toute l'équipe Em'Art Danse est fière de sa prestation qui a eu lieu dans un contexte si particulier.

Les cours au sein de l'association s'arrêtent encore à l'annonce du confinement. Nous espérons pouvoir retrouver nos élèves au plus vite et repartir pour une belle et riche année de Danse et de Pilates.

Contact : Emma De SADELEER au 06 22 70 60 58 (inscriptions possibles)

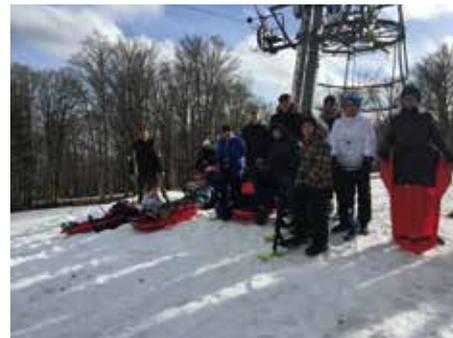


## Espace Jeunesse

Le club est ouvert aux Saint-Justois de 11 à 17 ans. Situé dans la zone les Cabanettes, les jeunes peuvent venir profiter pleinement de leur temps libre dans un espace de détente. Encadrés par un éducateur, ils peuvent bénéficier de nombreuses activités au sein de la structure, mais également de multiples sorties et séjours.

Les programmes d'activités sont proposés à partir des souhaits et des idées des jeunes. Dans un cadre accueillant et sécurisant, les jeunes se construisent une vie sociale tout en apprenant à se responsabiliser et à s'épanouir en groupe.

Contact : Pascal SIMORTE au 06 20 26 06 68



## Football

Cette année 2020 aura été une année difficile à gérer au travers de cette pandémie. En effet la fin de saison a été compliquée avec l'arrêt des entraînements plus de compétition, pas de tournoi, et pour clore tout ça un début de saison prometteur avec une nette augmentation de nos effectifs jeunes et une belle équipe féminine a vu le jour, puis plus rien .

Restons positifs une légère reprise avant les fêtes tout le monde en avait besoin. Nous espérons voir en 2021 le bout du tunnel !

Un point important pour les finances du club avec l'annulation des lotos cette année.

Pour qu'une association fonctionne, il faut du monde, pas facile à trouver, mais on y arrive autour d'une équipe dirigeante dynamique que nous tenons à remercier profondément, avec le soutien sans faille de la mairie et de nos sponsors

Contacts : Yves QUESADA et Rezoug TAIBI



## Football vétérans

Ce football de loisir est réservé aux joueurs de plus de 35 ans.

Notre objectif est de lier l'esprit sportif et la compétition au fair play et à la convivialité dans une ambiance familiale. Nous participons également à la vie locale du village.

Nous avons une trentaine de matchs pendant la saison.

Cotisation : 150 € (repas compris)

Contact : Jean-Yves SANSONE au 07 89 89 03 01



## Judo

Sportivement la saison 2019-20 avait très bien démarré, des podiums départementaux en catégorie Benjamins, des cadets proches d'obtenir leur ceinture noire...le confinement est passé par là et nous a empêchés de participer à toutes ces phases finales.

A la rentrée 2020, le club a mis en place une remise pour les enfants licenciés l'année précédente, aménagé les horaires et investi dans du matériel de désinfection afin de répondre parfaitement aux différents protocoles sanitaires. Notre récompense fut de voir nos effectifs en hausse et que tous nos compétiteurs avaient répondu présents. Fin Octobre, un élève devait participer au Championnat de France Cadets mais la compétition a été malheureusement annulée au dernier moment.

A l'arrêt depuis fin Octobre du fait des nouvelles restrictions, nous espérons que la saison pourra se terminer du mieux possible et accueillir à nouveau tous les enfants ! Nous sommes prêts et vous attendons.



Contacts : Wilfrid au 06 19 26 77 55 ou Sébastien au 06 87 57 76 73

## La Farigoule

En cette année compliquée, notre groupe n'a pas pu réaliser les différentes sorties prévues, néanmoins nous avons quand même pu faire quelques danses lors de la fête votive du village et participer à l'opération «Octobre rose» avec la vente de bonbons et gâteaux sur le marché de saint Just.

3 nouvelles Chatouno devaient participer à la cérémonie des Mireito en Arles le 13 décembre dernier mais la cérémonie est reportée début 2021, si la situation le permet.

Nous espérons pouvoir reprendre notre activité correctement en 2021 avec quelques sorties programmées pour le printemps et l'été.

La Farigoule propose des cours de danses folkloriques, des conseils de coiffure et montage de costumes, pour enfants et adultes, 2 vendredis soirs par mois à la salle du lavoir.

Venez nous rejoindre, vous ne le regretterez pas.



Contacts : Maguelone au 06 89 51 25 39 / Céline au 06 25 60 38 35  
Corinne au 06 67 25 31 60

## Loisirs et jardinage

Les jardins partagés se situent à l'espace du Dardaillon sur un terrain communal aménagé. Il y a 24 parcelles de 55 m<sup>2</sup> environ, avec une demi armoire (fermée à clefs) par parcelle pour ranger son matériel.

Un petit chalet abrite un motoculteur en semi libre service, ainsi que deux grelinettes.

Contact : Véronique Olivier au 06 42 42 60 33



## Madame couture

Madame Couture est née d'une envie commune de partager ses connaissances, ses savoirs faire et surtout de pouvoir passer de bons moments ensemble autour de la couture et de la création.

Nous avons pu acheter 2 machines à coudre pour les personnes sans, afin de pouvoir se familiariser et ainsi investir ensuite dans leurs propres machines. Nos couturières ont pu réaliser des coussins cœurs (même si les 2 ateliers dans le cadre d'Octobre Rose ont été annulés cause COVID) qui seront remis à l'ICM ultérieurement.

Suivant la période les projets peuvent être personnels ou en communs (Octobre Rose, Noël, Carnaval et bien d'autres...)

Nous espérons pouvoir nous retrouver très vite avec pleins de projets.



Contact : Stéphanie GARAND au 06 31 93 22 92

## Marche Loisir

La MARCHÉ LOISIR s'adresse aux personnes ayant envie de marcher 2 fois par semaine, environ 2 heures, avec ou sans bâtons, autour de Saint-Just et des villages environnants, chacun à son rythme, dans une ambiance conviviale. Les sorties ont lieu le mercredi matin et le samedi matin, rendez-vous à 10h devant les cours de tennis (de décembre à février), à 9h les autres mois.



Contact : Hugues PREBET au 04 67 71 28 25

## Randonnée pédestre

La section vous propose de randonner deux dimanches par mois. Dans une ambiance conviviale et sportive vous pourrez découvrir avec plaisir les plus beaux sites de notre région.

Le programme du trimestre en cours et la randonnée suivante sont comme toujours affichés sur la grande porte de la salle René Valette.



Contact : Jean RICARD au 06 99 27 11 54

## Retraite sportive

La retraite sportive a clôturé sa saison 2019-2020 au mois de mars, comme toutes les associations du village. Les cours ont repris en septembre avec un réel engouement et une envie de se réunir. De nombreux nouveaux retraités (ou non) nous ont rejoint en cette nouvelle saison tandis que certains anciens sportifs attendent que la situation sanitaire s'améliore pour venir nous retrouver.

Malgré un protocole strict protégeant chacun de nos adhérents, les cours en salle ont dû s'arrêter fin septembre, mais ne manquant pas de ressources, ils ont continué en extérieur quand le temps nous le permettait.

Dès que cela sera permis les cours en extérieur reprendront, en espérant retrouver tout le monde en grande forme! Inscription possible toute l'année !



Contact : Emma De Sadeleer 06 22 70 60 58

## Saint-Just do it

C'est entre 2 confinements que «St Just Do It» a de nouveau su motiver ses troupes, et a participé aux activités organisées par notre village, dans le respect des règles sanitaires bien évidemment !

- C'est en moins d'un mois que l'édition 2020 du défi romain a été organisée... Un nouveau parcours, adapté à la situation, et qui a réuni 150 participants - Et c'est le 1er week end d'octobre que nous avons lancé l'opération «Octobre rose», avec une marche familiale qui a rassemblé plus de 100 personnes, et rapporté plus de 1000 €, entièrement reversés à l'ICM.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors des sorties marches nordiques des mardi/jeudi et du week end, et des entraînements au stade, et sorties du week end de la course à pied... et, croisons les doigts, pour des prochaines courses en extérieur ! N'hésitez pas à nous contacter au 06 12 09 29 86

Au plaisir de vous retrouver sur nos chemins !



Contact : Georges BERTELOOT au 06 12 09 29 86

## Sport Ever

L'ASCM St Just Sport Ever Triathlon Bike & Run a répondu présente lors de l'organisation de l'événement d'octobre rose. La section a innové et surtout dû s'adapter avec une course virtuelle appelée « Triathlon Connecté ». Ouverte à tous, c'est près de 130 personnes qui y ont participé (tous villages confondus). La course sera très certainement reconduite l'an prochain. Nous vous invitons à visiter notre site <https://stjustsportever.wixsite.com/lesfoulees-delapomme>. Grâce à tous, une belle somme d'argent a pu être récoltée et reversée en intégralité à l'ICM.

L'ASCM St Just Sport Ever Triathlon Bike & Run n'a pas pu maintenir sa course « Les foulées de la pomme », en dépit des restrictions gouvernementales.

Nous espérons également pouvoir la réitérer en 2021 !

En attendant, on ne baisse pas les bras et on continue les entraînements, à vos baskets et à bientôt !



Contact : Myriam ISNARD [secretariat.stjustsportever@gmail.com](mailto:secretariat.stjustsportever@gmail.com)

## Tennis

Changement de professeur Christian Pagot remplace Julien Jaussoin. Nous approchons les 90 adhérents, ce qui est très bien vu le contexte actuel. Nous avons 7 groupes d'enfants de 3 ans à 16 ans répartis du mercredi de 9h à 18h30 et le samedi 9h à 11h. Malgré la covid 19 nous avons rattrapé les cours 2019/2020 et nous allons faire la même chose pour 2020/2021, si cela est possible.

Le tournoi de tennis avril/mai a été annulé, mais celui du mois d'octobre s'est déroulé normalement (sauf la dernière semaine à cause du couvre feu avec quelques désistements). L'important était de le terminer avec une belle finale pratiquement locale puisque le professeur du club l'emporte en 3 set face à Jover, 14 ans qui a un bel avenir. Pour les matchs par équipes pas facile non plus nos équipes 1 et 2 très bien placées pour jouer les poules finales. Reprise en principe le 24 janvier.

Je tiens à remercier les adhérents, parents et enfants pour leur compréhension. Sachant que nous faisons tout pour satisfaire nos adhérents avec nos moyens actuels



Contact : Norbert RUBIO au 06 33 48 75 45

## Tennis de table

C'est un réel plaisir à jouer ensemble dans un climat convivial. La compétition n'est pas notre objectif même si nous jouons avec beaucoup d'entrain. En attente de la réouverture des salles de sport.

Contact : Claude Raynaud au 06 84 15 80 57



## Théâtre

La troupe « LA SALICORNE » compte actuellement 10 adhérents. Les répétitions ont lieu le lundi et jeudi de 20h30 à 22h.

Contact : Gérard KAPPLER au 06 80 99 59 78



## Vitagym

Cours de gymnastique Muriel et Gilou, nos deux profs, qui animent notre section Vitagym avec toujours autant de vigilance, de renouveau et d'entrain, Si vous voulez nous rejoindre, il n'est pas trop tard, les cours ont lieu le lundi à 18h et 20h30, le mercredi à 20h30 et le jeudi de 18h45 et 20h30.

Contacts : Sylvie Poncet-Montagne au 06 51 58 98 01

Isabelle Jusserandot au 06 40 39 70 82

Marie-Pierre Fortier au 06 81 05 42 25

Emmauelle Sultana au 06 08 54 53 97



## Vélo Saint-Just Aventure

Année bien sûr très compliquée pour la pratique du vélo, mais l'effectif de la section se maintient. Quand cela est possible, les sorties ROUTE et VTT se déroulent le week-end, mais aussi en semaine.

Pour le moment, pas de réunion car les salles municipales sont fermées. Si vous ne voulez plus rouler seul, venez rejoindre un club où sport rime avec convivialité.

Contact : Michel Chareyron au 04 67 83 85 31

[www.saintjustaventure.com](http://www.saintjustaventure.com)



## Les Aînés

L'association propose plusieurs activités dans une ambiance cordiale et conviviale : jeux de cartes (tarot, belote, guinche) - Jeux de mémoire (scrabble, rumikub). En extérieur : pétanque - randonnée pédestre (le mercredi après midi) – voyage - Repas d'amitié.

En cette période difficile, l'association est en arrêt depuis le mois de mars, en attendant des jours meilleurs.

Contact : Eveline Égéa au 04 34 00 48 09



## Les Anciens Combattants

La section de St-Just-St-Nazaire de Pézan des Anciens Combattants rattachée statutairement à l'Association Départementale rassemble 21 adhérents représentant les combattants de tous les conflits et leurs veuves.

Les adhérents sont présents à toutes les cérémonies patriotiques dans les communes le 8 mai et le 11 novembre.

L'association organise un repas convivial à cette occasion.

Bien entendu cette année aucune cérémonie n'a eu lieu à cause de la crise sanitaire, mais nous espérons qu'en 2021 les cérémonies pourront avoir lieu et nous y participerons.

Le souci des responsables est d'être à la disposition de tous les adhérents dans les périodes difficiles et de les aider dans leurs démarches auprès des administrations de tutelle.

Président : Claude COURTES 1, rue des Bleuets 34400 St-Just

Trésorier : Bernard VIRION 25, rue des Bleuets 34400 St-Just

Porte drapeau : titulaire : Louis LARIO/Suppléant : Jannick FESQUET



## Club Taurin l'Estrambord

Cette année fut particulière les associations, professionnels ou même personnel. Un bon nombre d'événements ont été annulés suite à la crise sanitaire : le carnaval, la fête du printemps, la journée pédagogique, les lotos d'antan etc...

Seule la Campera est passée entre les gouttes. Elle a pu être réalisée grâce au soutien de la mairie et avec l'aide de l'AJ St Justoise.

Nous espérons que l'année 2021 soit propice pour faire revivre notre village et aider les manadiers si gravement touchés par la crise.

Rappelez-vous qu'une association sans adhérents ne peut vivre, alors n'hésitez pas et rejoignez-nous.

Le Club Taurin l'Estrambord vous souhaite une excellente année 2021, et que nos traditions perdurent. Que se sian pas mai, que siguen pas mens !

Contacts : Bastien au 06 59 27 08 91/ Fabrice au 06 52 71 12 28



## Club Taurin Paul Ricard lou Dardailoun

C'est une année particulière pour tout le monde : commerces, artisans et le milieu associatif. Mais le club taurin a pu faire: l'AG de Méjanès (quota) le 25 janvier avec 9 adhérents, la galette des rois le 1er février. Puis vint le 1er confinement avec tous ses inconvénients dû au covid 19.

En Août grâce à la mairie, la fête votive revisitée a pu se faire sur 4 jours en respectant tous les gestes barrières. Le club taurin participe aux déjeuners aux prés et à l'apéritif à midi sur la place le 02-08-2020. Le mardi 4 août avec l'abrivado des Longhorn et apéritif offert par le Club Taurin Lou DARDAILLOUN et le 5 août - Repas de clôture sur la place le soir avec participation.

A savoir la sortie à la Manade des Baumelles qui a été reportée en 2021. Nous espérons que l'année 2021 soit bien meilleure que celle que nous avons vécu et que l'on se retrouve pour de meilleurs moments festifs.

Il a été alloué un don de 150€ à Octobre rose. Nous avons adhéré aux Clubs Taurins de France qui remplacent l'Union des Clubs Taurins Paul Ricard. Nous avons été dans l'impossibilité de faire notre AG. En conséquence, si la situation future n'évolue pas, le bureau et les commissions restent en place jusqu'à une nouvelle AG qui reste à définir.

Le Club Taurin, ses membres et son bureau vous souhaitent une très bonne année 2021, une bonne santé à vous et vos familles. Amista.

Contact : Gérard Frances au 06 81 52 37 87

## Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes, composé d'une vingtaine de bénévoles, organise toute l'année des manifestations afin de préserver nos traditions. L'année 2020 a été morose en terme de festivités suite à la crise sanitaire. Elle avait débuté avec le show HALLYDAY (interprété par Hervé ACOSTA) qui a été un énorme succès. Par la suite la fête locale a pu être partiellement maintenue malgré les contraintes sanitaires. Tous les autres événements initialement prévus (Fête de la Pomme, Festival de l'image taurine,...) ont malheureusement dû être annulés à cause de la pandémie. Nous espérons que 2021 soit une année plus favorable à la réalisation des différentes animations festives et taurines. Jean-Luc MANSE, président, remercie tous les bénévoles pour leur motivation et leur implication au sein du Comité des Fêtes ainsi que la mairie et les services municipaux.

Contacts : Jean-Luc MANSE au 06 46 58 32 22 / Joëlle RUIVO au 06 50 96 41 36  
David RAMON au 06 98 11 83 97 / Mail : comite.fetes.saintjust@gmail.com  
Site internet : <https://www.comitefetesstjust.com>

## Les donneurs de sang

Cette année, l'association revient sur l'organisation de trois collectes. Malgré une augmentation de la population (plus de 3500 habitants) les dons baissent. Nous devons tous nous sentir concernés, pas seulement dans les coups durs. MOBILISONS NOUS !

Les personnes donneuses ou pas, qui seraient disponibles pour nous aider à l'organisation des collectes, peuvent nous rejoindre en adhérant à l'association.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les donateurs ainsi que la municipalité pour l'aide apportée.

Les collectes ont lieu à la salle René Valette de 15h à 19h30.

Renseignements et inscriptions pendant les collectes auprès des membres du bureau.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.



# LES ASSOCIATIONS LOCALES

## La Fanny saint-justoise

L'association de pétanque la Fanny donne rendez-vous toutes les semaines aux joueurs au boulo-drome les Cabanettes. Le club organise chaque année pendant la fête un tournoi pour les enfants.

Contact : Francis Saval au 06 65 59 61 45



## La Jeunesse Saint-Justoise (AJ Saint-Justoise)

Malgré une année difficile notamment à cause de la pandémie., l'AJ a quand même été présente sur le village en 2020, et souhaite continuer cela en 2021 en gardant le même objectif que pour les précédentes années, bien sûr si nous le pouvons !

L'association de la jeunesse Saint-Justoise (AJ St-Justoise) regroupe une vingtaine de jeunes motivés qui ont comme envie commune : participer à la dynamique du village.

Contact : Cyril Rolleri au 06 80 55 71 16



## Les Miniacs du Languedoc

Les Miniacs du Languedoc Mini Sud de France est une association loi 1901 à but non lucratif.

C'est un club très accueillant et sans prétention.

Il regroupe les amoureux de mini, dérivés et tous véhicules anciens.

Il est animé par un bureau de passionnés et une équipe de bénévoles actifs, Le club réunit depuis 4 ans maintenant, tous les «férés» de belles mécaniques le 3ème dimanche de chaque mois (Rétro Saint-Just) à l'espace du Dardaillon . C'est un grand moment de partage et de convivialité.

Contact : Dominique Assenat au 06 74 17 17 12



## Les P'tits Coquins

10 assistantes maternelles qui se sont regroupées depuis 17 ans pour apporter un plus à leur accueil et former une équipe dynamique. L'association accueille 35 enfants de 3 mois à 10 ans, à la salle du Lavoir, 2 matinées par semaine. Nous proposons aux enfants divers ateliers : activités manuelles, motricité, lecture, éveil musical,... Ces rassemblements sont une 1ère empreinte pédagogique et une préparation à la vie sociale. Anniversaires, galette des rois, chandeleur, Pâques et sortie à la mini ferme sont des moments de partage. Le carnaval, la présentation des cahiers d'activités et l'arbre de Noël nous réunissent avec les parents. Bien sûr en cette année de Covid, nos rencontres n'ont pu se poursuivre, mais en attendant la reprise nous nous sommes organisées pour maintenir les activités manuelles mensuelles chez chacune d'entre nous et pour créer un groupe afin de maintenir le contact et continuer à partager nos idées .

N'hésitez pas à nous contacter.

Contact : Christine CHAREYRON au 04 67 83 85 31



## La Récré

Notre association organise tout au long de l'année des animations gratuites pour les enfants du village. Elle regroupe des parents d'enfants de Saint-Just et des personnes ayant envie de participer à la vie du village. L'association participe aussi aux manifestations du village comme le loto et le carnaval (char et goûter costumé des enfants).

Toutes ces animations ont deux objectifs : organiser des animations gratuites pour les enfants et récolter des fonds qui seront en partie reversés aux écoles afin de les aider à financer leurs projets.

L'année 2020 a été pour nous une année entre parenthèses. Nous espérons vous retrouver en 2021 pour de nouvelles aventures !

Contact : Vanessa CALLOUET au 06 47 86 43 32



## We Rock

Une année 2020 compliquée pour le Monde entier. Ce devait être l'année de la confirmation du Just'N'Fest avec une affiche dépassant nos espérances.

Une seconde édition programmée pour accentuer notre volonté d'inclure la musique Rock/Metal dans la Culture de la région et d'imposer l'Association We Rock comme un acteur incontournable du genre. Malheureusement les événements sanitaires survenus ont gâché cette fête annoncée. Après avoir tenté d'apporter des solutions protocolaires auprès des hautes instances de notre pays pour le maintien du festival, nous nous sommes vus contraints et forcés de reporter notre événement.

Néanmoins, le 17 Octobre 2020, avec l'aide du restaurant le Mystic (privatisé pour l'occasion), nous avons tout de même pu accueillir, la Monster Class : Le son c'est dans les doigts animée par les influenceurs Romain Morlot et Gaël Liger. Une belle journée ensoleillée sous le signe de la bonne humeur avec ateliers lutherie, théorie musicale et projets professionnels. Nous n'oublierons donc pas tout de cette étrange année 2020 et l'Association We Rock vous donne rendez-vous le 16 Octobre 2021 pour le BON déroulement du Just'N'Fest 2.



Web : [www.werock.fr](http://www.werock.fr)

E-mail : [assowerock@gmail.com](mailto:assowerock@gmail.com)

## Les naissances

GARGOWITCH Esmée : 02/01/2020 ; CALLEN Lizio : 06/01/2020 ; ADAM GEYNET Tom : 18/01/2020 ; TESTARD Valerio : 19/02/2020 ; MASSET Camille : 08/03/2020 ; FRUCHART Léandro : 12/04/2020 ; DOS SANTOS Logan : 15/04/2020 ; BOEUF Gabriel : 03/05/2020 ; KHYI Anis : 11/05/2020 ; LEVEN Lucie : 13/05/2020 ; LEVEN Gabriel : 13/05/2020 ; LATORRE Iris : 12/06/2020 ; TERMINI Mathis : 14/06/2020 ; DUFOUR Gabriel : 14/06/2020 ; GOSME Allan : 24/06/2020 ; MONTERO Pablo : 10/07/2020 ; DAVEAU Maël : 13/07/2020 ; ENNACHET Mohamed : 18/07/2020 ; AIZAC Iris : 28/07/2020 ; LOHIER MOUGEOT Elena : 29/07/2020 ; MOURGUES Julia : 31/07/2020 ; ANTZ ESCAMILLA Ethan : 01/08/2020 ; EL ABBADI Mohamed : 20/09/2020 ; PARROT Louis : 03/10/2020 ; LOPEZ Alba : 18/10/2020 ; EHRLICH Liam : 21/11/2020 ; HOANG SMERALDI Maylan : 24/11/2020 ; OPOKU Isia : 29/11/2020 ; BARTEL Pauline : 13/12/2020 ;

## Les mariages

REYDELLET Olivier et NOLARD Aurore : 20/06/2020 ; AUBERY Jérémy et MASTASS Sabrina : 25/07/2020  
TAURELLE Vincent et RUIZ Delphine : 29/08/2020 ; QUESADA Stéphane et MARIOT Aurélie : 04/09/2020  
GRAILLE David et CABROL Marion : 05/09/2020 ; DURAND David et ANDREO MARTINEZ Eva : 12/09/2020  
TOSCANO Jérémy et TOMAS Floriane : 12/09/2020 ; GINOUX Guillaume et ZEKRAOUI Clara : 10/10/2020  
SALIH Rachid et LEFEBVRE Isabelle : 10/10/2020 ; GOMES JOAQUIM José et REISS Carole : 24/10/2020  
POURCHASSE Kevin et IBGHI Jennifer : 29/10/2020 ; NECTOUX Sébastien et Sandrine OLIVER : 14/11/2020

## Les décès

ROUX Gabrielle : 25/01/2020 ; PERREAUT Edwige : 16/02/2020 ; DELDIQUE Josette : 14/05/2020  
GUERRY Michel : 11/06/2020 ; RAYNAUD Jean-Louis : 15/07/2020 ; RAKOTONIAINA Pauline : 05/08/2020 ;  
BOULET Adrien : 18/08/2020 ; RUIZ Suzanne : 28/09/2020 ; BORRALO BOLDO Manuel : 31/10/2020

## Organigramme du personnel communal

### Direction Générale des Services

Patricia Venuleth

### Services administratifs

Vanessa Callouet  
Corinne Cayuela  
Sophie Frances  
Karine Lafraise  
Virginie Lasne  
Nadège Terrat

### Police municipale

Cédric Martino

### Bibliothèque municipale

Carole Severac

### Espace Jeunesse, ALP

Pascal Simorte

### Services techniques :

Claude Martinez  
Fabrice Bosc  
Frédéric Martinez  
Serge Réau  
Pascal Ribennes  
Cyril Rolleri  
Patrice Rouger  
Yannick Rubio  
Philippe Sanchez  
Laurent Valette

### Crèche :

Virginie Costa  
Florie Banos  
Laura Berkane  
Maéva Bliot  
Johana Friakh  
Karine Gelly  
Caroline Jaboin  
Jessica Lucu  
Lydia Millot  
Amandine Scotto Di Uccio  
Angeline Viala

### École maternelle

Michelle Gabarrou  
Charlène Imbert  
Lydia Marie Martinez  
Virginie Noël  
Laetitia Sansone  
Audrey Toscano

### Entretien des locaux et ALP

Lucinda Lopes de Matos  
Auréli Noyé  
Camille Sansone

### Restaurant scolaire

Catherine Lordey  
Corinne Quesnel

### Entretien des locaux

Nathalie Fournier  
Nelly Martinez

### Informatique école élémentaire

Incarnacion Clerc



Retrouvez toute l'actualité  
de Saint-Just  
dans le Flash Info mensuel et  
sur [www.stjust34.com](http://www.stjust34.com)

## Mairie de Saint-Just

2, avenue Gabriel Péri  
Standard : 04 67 83 56 00  
Fax : 04 67 71 95 08  
Adresse mail :  
[mairie.saint.just@orange.fr](mailto:mairie.saint.just@orange.fr)

[www.stjust34.com](http://www.stjust34.com)

### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi  
8h30 / 12h  
14h / 19h

Vendredi  
8h30 / 12h  
14h / 17h30

### Contacts municipaux :

Police municipale :  
04 67 83 56 19  
06 75 93 14 62

Micro crèche municipale :  
04 99 54 44 61

Ecole maternelle Louise Michel :  
04 67 73 67 21

Ecole élémentaire Marcel Pagnol :  
04 67 83 56 12



@VillagedeSaintJust